Pour y voir plus clair

Des définitions communes :

Personne proche aidante

La personne proche aidante désigne toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent **une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre**, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, et avec qui elle partage **un lien affectif, familial ou non**. Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, **de manière libre, éclairée et révocable**, dans le but, notamment, de favoriser le **rétablissement** de la personne aidée, le **maintien et l'amélioration de sa qualité de vie** à domicile ou dans d'autres milieux de vie. Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services. Il peut également **entraîner des répercussions** financières pour la personne proche aidante, ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique et mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales (Gouvernement du Québec, 2020).

Maltraitance

La maltraitance envers une personne proche aidante provient des **institutions**, de son **entourage** ou de la personne **aidée**. Elle peut se manifester par des jugements sur leurs décisions et façons de faire, la négation de leur expertise, l'imposition du rôle, l'absence de soutien ou autre, etc. (Éthier S. *et al.* 2019).



Qu'est-ce que la bientraitance envers les proches aidants ?

La bientraitance envers les personnes proches aidantes est une **démarche d'accompagnement globale**. Elle vise à promouvoir leur soutien, l'écoute de leurs besoins, et la valorisation de leur apport, de leur expérience et de leur expertise dans la vie quotidienne afin de prévenir la maltraitance.



Qu'est-ce que je peux faire ?

- Reconnaître, identifier les personnes proches aidantes de mon entourage
- Valoriser les personnes proches aidantes et ce qu'elles font
- Faire preuve de bienveillance envers elles et les inciter à être bienveillantes envers elles-mêmes
- Reconnaître leurs besoins et leurs limites
- Les encourager à accepter de recevoir de l'aide pour elles-mêmes et pour la personne qu'elles aident
- M'informer pour l'aidant en contactant un organisme de ma région

Les personnes proches aidantes ont besoin de votre soutien

RESSOURCES

Ligne AAA (Aide Abus Aînés)
1 888 489-2287

Ligne Info-Aidant
1 855 852-7784

Site web de l'APPUI
www.lappui.org

Ligne Info-social
811

Pour connaître votre organisation locale :

Proche aidance Québec
www.procheaidance.quebec
514 524-1959

Un dépliant pour les **personnes proches aidantes** et un autre pour les **intervenants et les professionnels de la santé et des services sociaux** sont aussi disponibles.

En partenariat avec :

Québec

Proche aidance Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

ENTOURAGE

La bientraitance des personnes proches aidantes



Une responsabilité partagée !

Projet réalisé par :

Proche aidance Québec

Faculté des sciences sociales
École de travail social et de criminologie de l'Université Laval

Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes aînées

Depliant-entourage_NewLogo.indd 1 21-11-07 23:17

Être une personne proche aidante comporte des risques de maltraitance, voyons-y !

Exemples de manifestations :

De l'entourage (famille, amis) :

- Imposer (obliger) le rôle d'aidant
- Se désengager des soins envers la personne aidée
- Être tolérant ou être indifférent face aux comportements maltraitants de la personne aidée, etc.

De la personne aidée :

- Frapper, brusquer
- Tenir des propos violents, intimidants
- Refuser des soins ou services qui allégeraient la tâche de la personne proche aidante, etc.

De la personne proche aidante elle-même (automaltraitance) :

- S'épuiser à assumer son rôle
- Être trop exigeante envers elle-même
- Se sentir coupable, incompétente ou avoir le sentiment de ne jamais en faire assez
- Mettre ses propres besoins à l'écart et prioriser ceux de la personne aidée, etc.

Des institutions (réseau de la santé, organismes publics, privés, communautaires) :

- Porter un jugement sur les émotions ou les façons de faire de la personne proche aidante
- Nier les compétences de la personne proche aidante auprès de la personne aidée
- Ne pas transmettre les informations nécessaires à l'accomplissement de son rôle
- Laisser la personne proche aidante se débrouiller seule dans le système de santé, etc.

Parfois on minimise notre rôle. Les membres de la famille ne pensent pas qu'on pourrait avoir besoin d'aide et si on le demande, ils n'en voient pas l'utilité.

Elles mettent en doute mes observations et je ne me sens pas écouté quand je parle de la maladie de ma mère.

Mon fils est venu prendre soin de son père. Ça m'a fait du bien.

Parce que ma famille me rappelle que j'ai dit oui au départ, donc je n'ai pas l'espace de renégociation par rapport à ce rôle-là.

J'ai eu un beau cadeau, mon frère m'a remboursé une partie des frais d'essence et de stationnement.

On m'offre du répit comme aidant, mais je ne peux pas, parce que l'aidé n'accepte pas. Il n'accepte personne à domicile. Donc cela m'épuise et ma famille ne comprend pas que je suis fatiguée.



Ce n'est pas parce que c'est quelqu'un qui est malade qu'il peut se permettre de ne pas être fin avec moi.

